

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

## Les maisons en France

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 11 (1870), p. 305-312

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1870\\_\\_11\\_\\_305\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1870__11__305_0)

© Société de statistique de Paris, 1870, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



### I.

#### *Les maisons en France.*

Le nombre des maisons rapporté à celui des habitants est généralement un indice, négatif ou positif, de civilisation. Plus un pays en possède, plus sa population est largement et convenablement abritée, plus il est satisfait, à ce point de vue, aux besoins les plus essentiels de la santé publique. Toutefois, le nombre proportionnel des maisons n'est pas, à lui seul, une mesure exacte du bien-être des habitants. Leurs dimensions, telles qu'elles résultent de la quotité des portes et fenêtres, le mode de couverture, la nature des matériaux employés à leur construction, indiquent également le degré d'aisance des propriétaires. Mais, ici encore, des distinctions sont nécessaires. Souvent, l'absence de la pierre, des terres argileuses et réfractaires destinées à la fabrication des briques et tuiles, obligent les constructeurs à se contenter des matériaux les plus modestes, jusqu'au moment où l'amélioration des voies de communication et l'accroissement corrélatif des moyens de transport leur permettent de s'en procurer de meilleurs. C'est ainsi que s'explique la prédominance, dans un assez grand nombre de communes rurales, en France, des constructions en pisé (terres battues) ou en pans de bois (chaux et pièce de bois) et des couvertures en paille.

Ce dernier mode de toiture mérite une mention spéciale. Beaucoup de propriétaires ruraux le préfèrent à la tuile et à l'ardoise, par suite, non pas seulement du bon marché de la matière première, mais encore et surtout des avantages propres à la paille, qui, comme mauvaise conductrice du calorique, conserve, en hiver, la chaleur de l'habitation, et la protège, en été, contre une température extrême. Cette couverture ne manque pas, dans quelques contrées, et notamment en Normandie, où elle encadre gracieusement les fenêtres du dernier étage ou la fenêtre unique du grenier, d'une certaine élégance. Mais elle a un inconvénient grave, au moins dans les agglomérations, c'est de faciliter les incendies et surtout d'en favoriser la propagation. Aussi, est-elle interdite, en principe, dans beaucoup de départements, et les maires ne l'autorisent-ils que dans le cas où l'état de fortune des habitants ne leur permet pas d'en employer une autre.

L'art de construire fait chaque jour des progrès aux points de vue de l'élégance, de la commodité et de l'hygiène des habitations. Nos architectes excellent notamment à tirer parti, dans le sens des aisances de la vie, des moindres espaces mis à leur disposition. Il faut les féliciter, en outre, de l'art avec lequel ils assurent,

par l'indépendance des diverses pièces de l'appartement, la liberté de mouvement des membres de la famille. Il est seulement à regretter que, dans nos grandes villes, la cherté croissante et déjà si élevée des terrains ne permette pas de limiter plus sévèrement, par voie administrative, le minimum de capacité des principales pièces de l'habitation. Il ne l'est pas moins que, par déférence pour des considérations de pure vanité, et au mépris des prescriptions les plus élémentaires de l'hygiène, nos constructeurs réduisent à l'excès, au profit du salon où la famille ne passe guère que quelques heures de la soirée et où elle peut, d'ailleurs, ouvrir les fenêtres en été, les dimensions de la chambre à coucher qu'elle habite pendant sept à huit heures la nuit, c'est-à-dire en l'absence de ce principe vivifiant qui s'appelle la lumière, et avec des fenêtres hermétiquement closes. Pour nous, cette notoire insuffisance du cube d'air respirable dans les pièces le plus longtemps habitées, doit être rangée parmi les causes de la mortalité exceptionnelle des grandes agglomérations urbaines.

Mais, si nos maisons laissent sensiblement à désirer dans cet ordre d'idées, il faut dire qu'elles sont de beaucoup supérieures, en ce qui concerne les autres conditions hygiéniques, à celles de nos pères, surtout dans les villes populeuses. Ainsi, le plus grand nombre, aujourd'hui, est pourvu d'eau; presque partout, le *water-closet* a remplacé l'ancien et nauséabond *cabinet*. Les fosses, mieux construites, plus étanches, n'exhalent plus de mauvaise odeur et ont cessé d'infecter le sol par leurs infiltrations, d'empoisonner les eaux de nos puits. Les eaux ménagères ont aujourd'hui un écoulement facile dans les ruisseaux (presque tous couverts) des rues, d'où des chasses d'eau fréquentes les repoussent dans l'égout, en attendant le moment où elles s'y rendront directement par une communication immédiate de la maison avec un système complet de canalisation souterraine.

Il faut signaler encore, parmi les améliorations qui rendent le séjour de nos maisons de plus en plus agréable, le chauffage et l'éclairage au gaz, le chauffage surtout, qui, en même temps qu'il procure à nos ménagères une notable économie de temps (si ce n'est d'argent), permet de préparer nos repas ou nos tisanes avec une facilité et une rapidité exceptionnelles. Bientôt même le chauffage par le gaz s'étendra de la cuisine aux autres pièces de l'appartement et permettra d'en graduer à volonté la température, ressource précieuse, surtout en cas de maladie.

*Nombre de maisons en France.* — Ce nombre s'est accru dans les proportions (absolues et relatives) indiquées par le tableau ci-après :

		Accroissement p. 100 par an.			
1826. . . . .	6,484,176	1858. . . . .	7,940,432	1826-1835 (10 ans) . .	0.55
1835. . . . .	6,805,402	1859. . . . .	8,007,784	1835-1842 (8 ans) . .	0.61
1842. . . . .	7,143,968	1860. . . . .	8,035,338	1842-1851 (10 ans) . .	0.52
1851. . . . .	7,519,310	1861. . . . .	8,233,257	1851-1860 (10 ans) . .	0.69
1852. . . . .	7,524,050	1862. . . . .	8,278,146	1860-1867 (8 ans) . .	0.61
1853. . . . .	7,557,647	1863. . . . .	8,328,259		
1854. . . . .	7,593,423	1864. . . . .	8,381,144		
1855. . . . .	7,623,317	1865. . . . .	8,438,760		
1856. . . . .	7,693,815	1866. . . . .	8,473,096		
1857. . . . .	7,895,594	1867. . . . .	8,527,296		

Disons d'abord que ces nombres se rapportent exclusivement aux maisons d'habitation et sont exclusifs des autres constructions, et notamment des usines. C'est de 1835 à 1842 et de 1851 à 1860, périodes de prospérité relative, que l'accroissement des maisons a été le plus considérable. Cet accroissement est, d'ailleurs, assez

notablement supérieur à celui de la population qui, dans la même période, n'a pas dépassé 0.40 p. 100 par an.

Voici quel était, en 1867, le nombre des maisons par département :

Ain . . . . .	84,730	Garonne (Haute-) . . . . .	107,466	Orne . . . . .	137,256
Aisne . . . . .	144,878	Gers . . . . .	81,195	Pas-de-Calais . . . . .	163,883
Allier . . . . .	84,018	Gironde . . . . .	168,906	Puy-de-Dôme . . . . .	146,988
Alpes (Basses-) . . . . .	35,766	Hérault . . . . .	88,201	Pyrénées (Basses-) . . . . .	87,010
Alpes (Hautes-) . . . . .	33,978	Ille-et-Vilaine . . . . .	148,435	Pyrénées (Hautes-) . . . . .	50,470
Alpes-Maritimes . . . . .	43,884	Indre . . . . .	67,274	Pyrénées - Orient . . . . .	39,328
Ardèche . . . . .	83,086	Indre-et-Loire . . . . .	104,106	Rhin (Bas-) . . . . .	98,157
Ardennes . . . . .	85,959	Isère . . . . .	136,010	Rhin (Haut-) . . . . .	80,117
Ariège . . . . .	57,563	Jura . . . . .	66,866	Rhône . . . . .	88,616
Aube . . . . .	71,764	Landes . . . . .	56,802	Saône (Haute-) . . . . .	75,708
Aude . . . . .	69,694	Loir-et-Cher . . . . .	72,360	Saône-et-Loire . . . . .	131,168
Aveyron . . . . .	87,123	Loire . . . . .	91,950	Sarthe . . . . .	136,408
Bouches-du-Rhône . . . . .	92,886	Loire (Haute-) . . . . .	70,063	Savoie . . . . .	66,145
Calvados . . . . .	142,723	Loire - Inférieure . . . . .	133,140	Savoie (Haute-) . . . . .	62,273
Cantal . . . . .	51,894	Loiret . . . . .	81,449	Seine . . . . .	113,585
Charente . . . . .	109,455	Lot . . . . .	73,458	Seine - Inférieure . . . . .	183,314
Charente-Infér. . . . .	141,556	Lot-et-Garonne . . . . .	101,411	Seine-et-Marne . . . . .	96,528
Cher . . . . .	68,618	Lozère . . . . .	32,203	Seine-et-Oise . . . . .	121,904
Corrèze . . . . .	60,660	Maine-et-Loire . . . . .	144,785	Sèvres (Deux-) . . . . .	82,434
Corse . . . . .	46,024	Manche . . . . .	171,802	Somme . . . . .	156,427
Côte-d'Or . . . . .	98,959	Marne . . . . .	92,758	Tarn . . . . .	80,493
Côtes-du-Nord . . . . .	148,997	Marne (Haute-) . . . . .	78,161	Tarn - et - Garonne . . . . .	62,768
Creuse . . . . .	62,400	Mayenne . . . . .	90,924	Var . . . . .	72,518
Dordogne . . . . .	127,629	Meurthe . . . . .	89,880	Vaucluse . . . . .	69,219
Doubs . . . . .	54,121	Meuse . . . . .	81,876	Vendée . . . . .	99,926
Drôme . . . . .	83,924	Morbihan . . . . .	102,119	Vienne . . . . .	93,445
Eure . . . . .	128,279	Moselle . . . . .	89,506	Vienne (Haute-) . . . . .	61,865
Eure-et-Loir . . . . .	84,935	Nièvre . . . . .	81,224	Vosges . . . . .	90,268
Finistère . . . . .	108,374	Nord . . . . .	263,750	Yonne . . . . .	102,565
Gard . . . . .	95,512	Oise . . . . .	119,200		

Dans le tableau ci-après, nous avons classé les départements par ordre centésimal d'accroissement des maisons de 1860 à 1867; les annexions n'y figurent pas.

Seine . . . . .	29.5	Indre-et-Loire . . . . .	4.4	Aisne . . . . .	2.9
Bouches-du-Rhône . . . . .	12.3	Landes . . . . .	4.4	Somme . . . . .	2.9
Nord . . . . .	11.1	Maine-et-Loire . . . . .	4.3	Haute-Vienne . . . . .	2.9
Gironde . . . . .	8.2	Saône-et-Loire . . . . .	4.3	Lot-et-Garonne . . . . .	2.8
Hérault . . . . .	8.0	Charente-Inférieure . . . . .	4.2	Doubs . . . . .	2.7
Vendée . . . . .	7.9	Haute-Garonne . . . . .	4.1	Eure-et-Loir . . . . .	2.6
Seine-et-Oise . . . . .	7.1	Haute-Loire . . . . .	4.1	Haute-Marne . . . . .	2.6
Allier . . . . .	7.0	Seine-et-Marne . . . . .	4.1	Seine-Inférieure . . . . .	2.6
Gard . . . . .	6.2	Gers . . . . .	4.0	Ain . . . . .	2.5
Loire-Inférieure . . . . .	6.2	Mayenne . . . . .	4.0	Puy-de-Dôme . . . . .	2.5
Loir-et-Cher . . . . .	6.1	Drôme . . . . .	3.9	Corrèze . . . . .	2.4
Cher . . . . .	6.1	Ardèche . . . . .	3.8	Côte-d'Or . . . . .	2.4
Rhône . . . . .	6.0	Sarthe . . . . .	3.8	Côtes-du-Nord . . . . .	2.4
Deux-Sèvres . . . . .	5.9	Indre . . . . .	3.7	Moselle . . . . .	2.4
Loire . . . . .	5.5	Bas-Rhin . . . . .	3.7	Aube . . . . .	2.2
Vaucluse . . . . .	5.4	Morbihan . . . . .	3.5	Meurthe . . . . .	2.2
Isère . . . . .	5.3	Yonne . . . . .	3.5	Orne . . . . .	2.2
Pyrénées - Orientales . . . . .	5.1	Ardennes . . . . .	3.4	Ariège . . . . .	2.0
Haut-Rhin . . . . .	4.9	Tarn . . . . .	3.4	Aveyron . . . . .	2.0
Nièvre . . . . .	4.8	Dordogne . . . . .	3.3	Marne . . . . .	2.0
Loiret . . . . .	4.7	Ille-et-Vilaine . . . . .	3.2	Oise . . . . .	1.9
Pas-de-Calais . . . . .	4.7	Corse . . . . .	3.1	Haute-Saône . . . . .	1.8
Vienne . . . . .	4.6	Vosges . . . . .	3.1	Hautes-Pyrénées . . . . .	1.7
Aude . . . . .	4.4	Charente . . . . .	3.0	Cantal . . . . .	1.6
Finistère . . . . .	4.4	Tarn-et-Garonne . . . . .	3.0	Lot . . . . .	1.5

Calvados. . . . .	1.4	Manche. . . . .	0.9	Basses-Pyrénées. . . . .	0.4
Eure. . . . .	1.3	Jura. . . . .	0.8	Basses-Alpes. . . . .	— 1.2'
Lozère. . . . .	1.2	Hautes-Alpes. . . . .	0.6	Var. . . . .	— 18.5
Meuse. . . . .	1.2	Creuse. . . . .	0.5		

Les plus forts accroissements ont eu lieu généralement dans les départements qui ont la population la plus considérable. L'accroissement moyen ou pour la France entière a été de 6.1 p. 100.

Un seul département (Basses-Alpes) a moins de maisons en 1867 qu'en 1860. Sa population, il est vrai, a sensiblement diminué dans le même intervalle; mais nous allons voir que, dans un assez grand nombre de départements, le même phénomène a coïncidé avec un accroissement des maisons. Il faudrait donc en conclure, dès à présent, qu'il n'y a pas un rapport nécessaire, un rapport de cause à effet, entre l'augmentation des maisons et celle des habitants.

Quant à la diminution exceptionnelle constatée dans le Var, elle s'explique par la réunion de l'arrondissement de Grasse au nouveau département des Alpes-Maritimes.

*Rapport entre l'accroissement des maisons et celui de la population.* — S'il existait un rapport étroit et nécessaire entre l'accroissement des maisons et celui des habitants, les départements devraient se classer, au point de vue du mouvement de leur population, dans l'ordre indiqué par le tableau précédent. Or, nous allons voir qu'il n'en est pas toujours ainsi.

*Accroissement p. 100 de la population de 1861 à 1866.*  
(Dates des deux derniers recensements.)

Seine. . . . .	10.10	Gard. . . . .	1.81	Moselle. . . . .	0.06
Bouches-du-Rhône. . . . .	8.04	Aude. . . . .	1.77	Lozère. . . . .	0.08
Nord. . . . .	6.82	Creuse. . . . .	1.48	Charente. . . . .	0.23
Finistère. . . . .	5.61	Marne. . . . .	1.38	Basses-Pyrénées. . . . .	0.26
Allier. . . . .	5.53	Deux-Sèvres. . . . .	1.32	Charente-Inférieure. . . . .	0.31
Gironde. . . . .	5.19	Ille-et-Vilaine. . . . .	1.31	Aube. . . . .	0.32
Hérault. . . . .	4.36	Moselle. . . . .	1.27	Ardèche. . . . .	0.34
Pyrénées-Orientales. . . . .	4.25	Loiret. . . . .	1.23	Côte-d'Or. . . . .	0.36
Cher. . . . .	4.09	Maine-et-Loire. . . . .	1.20	Sarthe. . . . .	0.54
Seine-et-Oise. . . . .	4.02	Aveyron. . . . .	1.02	Ariège. . . . .	0.56
Loire. . . . .	3.77	Vosges. . . . .	0.85	Ardennes. . . . .	0.68
Pas-de-Calais. . . . .	3.51	Vienne. . . . .	0.78	Drôme. . . . .	0.75
Loire-Inférieure. . . . .	3.17	Isère. . . . .	0.63	Vaucluse. . . . .	0.77
Saône-et-Loire. . . . .	3.07	Yonne. . . . .	0.62	Puy-de-Dôme. . . . .	0.82
Nièvre. . . . .	3.00	Doubs. . . . .	0.60	Cantal. . . . .	1.05
Morbihan. . . . .	3.00	Seine-et-Marne. . . . .	0.59	Eure. . . . .	1.06
Indre. . . . .	2.89	Tarn. . . . .	0.53	Gers. . . . .	1.08
Haut-Rhin. . . . .	2.81	Ain. . . . .	0.51	Savoie. . . . .	1.22
Corse. . . . .	2.76	Indre-et-Loire. . . . .	0.48	Lot-et-Garonne. . . . .	1.23
Loir-et-Cher. . . . .	2.50	Seine-Inférieure. . . . .	0.35	Calvados. . . . .	1.26
Rhône. . . . .	2.44	Corrèze. . . . .	0.23	Meuse. . . . .	1.27
Haute-Loire. . . . .	2.33	Haute-Marne. . . . .	0.23	Tarn-et-Garonne. . . . .	1.54
Haute-Savoie. . . . .	2.29	Dordogne. . . . .	0.20	Mayenne. . . . .	1.95
Vendée. . . . .	2.22	Haute-Saône. . . . .	0.16	Var. . . . .	2.21
Alpes-Maritimes. . . . .	2.18	Jura. . . . .	0.14	Lot. . . . .	2.24
Haute-Vienne. . . . .	2.01	Eure-et-Loir. . . . .	0.10	Basses-Alpes. . . . .	2.30
Haute-Garonne. . . . .	2.00	Aisne. . . . .	0.07	Orne. . . . .	2.51
Bas-Rhin. . . . .	1.97	Hautes-Pyrénées. . . . .	0.03	Manche. . . . .	2.96
Landes. . . . .	1.95	Somme. . . . .	0.00	Hautes-Alpes. . . . .	3.16
Côtes-du-Nord. . . . .	1.95	Oise. . . . .	0.03 <sup>1</sup>	Moyenne générale. . . . .	1.82

1. Le signe — indique une diminution.

2. Les nombres qui suivent indiquent des diminutions.

En comparant les deux tableaux qui précèdent, on ne retrouve dans la série des 12 départements qui ont eu les plus fortes augmentations de population que 8 de ceux qui ont vu le nombre de leurs maisons s'accroître le plus rapidement; ce sont les suivants : Seine, Bouches-du-Rhône, Nord, Allier, Cher, Gironde, Hérault, Seine-et-Oise.

Quant à la série des 12 départements dont la population a le plus diminué de 1861 à 1866, elle n'a aucun rapport avec celle des départements dont les maisons se sont le moins rapidement accrues.

Si l'accroissement du nombre des maisons est le signe d'un accroissement de bien-être, on doit en conclure qu'une diminution de population n'est pas toujours, pour un pays comme pour une localité, un indice fâcheux, si elle correspond à un nombre croissant de maisons.

*Nombre d'habitants par maison.* — Ce nombre dépend évidemment de la dimension des maisons et doit être le plus élevé possible dans les départements qui ont le plus de grandes villes, les constructions de ces villes ayant généralement de vastes dimensions et de nombreux locataires.

Dans le tableau ci-après, les départements sont classés par ordre décroissant du nombre moyen d'habitants par maison, en 1866 :

Seine . . . . .	19.6	Gard . . . . .	4.5	Dordogne . . . . .	3.9
Rhône . . . . .	7.7	Jura. . . . .	4.5	Drôme. . . . .	3.9
Haut-Rhin. . . . .	6.7	Haute-Loire . . . . .	4.5	Lot. . . . .	3.9
Finistère. . . . .	6.2	Loire-Inférieure . . . . .	4.5	Vaucluse . . . . .	3.9
Bas-Rhin . . . . .	6.1	Ain . . . . .	4.4	Ardennes. . . . .	3.8
Bouches-du-Rhône . . . . .	6.0	Ariège . . . . .	4.4	Loir-et-Cher . . . . .	3.8
Loire . . . . .	5.8	Creuse . . . . .	4.4	Aube . . . . .	3.7
Corse . . . . .	5.7	Loiret. . . . .	4.4	Gers. . . . .	3.7
Doubs . . . . .	5.5	Haute-Savoie. . . . .	4.4	Maine-et-Loire . . . . .	3.7
Landes. . . . .	5.4	Seine-et-Oise . . . . .	4.4	Meuse . . . . .	3.7
Nord. . . . .	5.4	Tarn . . . . .	4.4	Puy-de-Dôme. . . . .	3.7
Haute-Vienne. . . . .	5.3	Côtes-du-Nord. . . . .	4.3	Seine-et-Marne. . . . .	3.7
Corrèze . . . . .	5.1	Isère . . . . .	4.3	Somme . . . . .	3.7
Cher . . . . .	5.0	Lozère . . . . .	4.3	Tarn-et-Garonne . . . . .	3.7
Moselle . . . . .	5.0	Nièvre . . . . .	4.3	Yonne . . . . .	3.7
Basses-Pyrénées. . . . .	5.0	Seine-Inférieure . . . . .	4.3	Hautes-Alpes . . . . .	3.5
Pyrénées-Orientales. . . . .	4.9	Var . . . . .	4.3	Charente. . . . .	3.5
Hérault . . . . .	4.9	Aude . . . . .	4.2	Vienne. . . . .	3.5
Morbihan . . . . .	4.9	Gironde. . . . .	4.2	Charente-Inférieure. . . . .	3.4
Meurthe . . . . .	4.8	Indre . . . . .	4.2	Eure-et-Loir . . . . .	3.4
Hautes-Pyrénées . . . . .	4.8	Marne . . . . .	4.2	Manche . . . . .	3.4
Ardèche . . . . .	4.7	Haute-Saône . . . . .	4.2	Oise . . . . .	3.4
Vosges. . . . .	4.7	Mayenne . . . . .	4.1	Sarthe . . . . .	3.4
Alpes-Maritimes. . . . .	4.6	Savoie . . . . .	4.1	Calvados. . . . .	3.3
Aveyron . . . . .	4.6	Deux-Sèvres . . . . .	4.1	Haute-Marne . . . . .	3.3
Cantal . . . . .	4.6	Vendée . . . . .	4.1	Lot-et-Garonne . . . . .	3.2
Haute-Garonne . . . . .	4.6	Basses-Alpes . . . . .	4.0	Indre-et-Loire . . . . .	3.1
Pas-de-Calais . . . . .	4.6	Ille-et-Vilaine . . . . .	4.0	Eure. . . . .	3.0
Saône-et-Loire . . . . .	4.6	Aisne . . . . .	3.9	Orne. . . . .	3.0
Allier . . . . .	4.5	Côte-d'Or. . . . .	3.9	Moyenne générale. . . . .	4.5

On constate ici les disparates, les anomalies apparentes les plus singulières. Si l'on rencontre le plus grand nombre de personnes par maison dans la Seine (Paris), le Rhône (Lyon), les Bouches-du-Rhône (Marseille), le Nord, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Loire qui comptent un grand nombre de villes industrielles, on est surpris de trouver, dans la même série, le Finistère, la Corse, les Landes et la Haute-Vienne.

Mais, d'un autre côté, on remarque que les départements qui ont le moins d'habitants par maison, figurent parmi ceux où se trouve le moindre nombre de grandes villes.

Il y a donc lieu de croire que le problème se complique de deux autres éléments: 1° le degré de densité des populations; 2° le nombre moyen des personnes par ménage ou famille. Mais la recherche du degré d'influence de ces deux éléments nous conduirait à des développements qui ne sauraient trouver leur place dans cette courte étude.

*Nombre d'ouvertures (portes et fenêtres) par maison.* — Le nombre moyen des ouvertures par maison s'est accru, en France, dans les proportions ci-après:

1822.	1831.	1835.	1846.	1856.	1866.
5.39	5.44	5.47	5.93	6.03	6.51

Le rapport p. 100 du nombre des maisons de 6 ouvertures et au-dessus, c'est-à-dire des constructions les plus importantes, au total des maisons, s'est accru dans les proportions ci-après:

1832.	1845.	1850.	1856.	1866.
27.16	29.07	30.22	30.69	32.63

Cet accroissement est significatif et n'a pas besoin de commentaire.

Le document suivant, qui fait connaître, par département, le rapport des maisons de 6 ouvertures et au-dessus au total des maisons en 1866, sera étudié avec intérêt, puisqu'en classant les départements dans l'ordre décroissant de ceux qui possèdent les maisons de la plus grande valeur, il donne jusqu'à un certain point la mesure du degré de leur bien-être.

Seine . . . . .	89.42	Loiret . . . . .	31.63	Haute-Vienne . . .	21.42
Haut-Rhin . . . . .	68.13	Vaucluse . . . . .	31.54	Finistère . . . . .	21.40
Bas-Rhin . . . . .	65.81	Jura . . . . .	31.18	Hérault . . . . .	21.40
Nord . . . . .	63.02	Haute-Saône . . . .	30.34	Corrèze . . . . .	21.28
Seine-Inférieure . .	62.45	Meuse . . . . .	38.31	Loir-et-Cher . . . .	20.83
Somme . . . . .	59.90	Côte-d'Or . . . . .	28.12	Sarthe . . . . .	20.69
Eure . . . . .	59.34	Eure-et-Loir . . . .	28.12	Vendée . . . . .	20.52
Oise . . . . .	57.57	Drôme . . . . .	27.98	Loire-Inférieure . .	20.31
Doubs . . . . .	54.99	Haute-Garonne . . .	27.90	Cher . . . . .	20.12
Bouches-du-Rhône.	53.24	Savoie . . . . .	27.78	Cantal . . . . .	20.00
Seine-et-Oise . . . .	53.16	Aude . . . . .	27.30	Charente . . . . .	20.00
Pas-de-Calais . . . .	53.12	Saône-et-Loire . . .	27.23	Nièvre . . . . .	19.62
Marne . . . . .	51.36	Orne . . . . .	27.20	Vienne . . . . .	19.28
Aisne . . . . .	49.52	Yonne . . . . .	26.39	Charente-Inférieure	19.16
Rhône . . . . .	47.49	Ardèche . . . . .	25.36	Haute-Loire . . . .	18.79
Moselle . . . . .	46.15	Charente . . . . .	25.00	Indre . . . . .	18.24
Var . . . . .	41.52	Allier . . . . .	24.90	Lot-et-Garonne . . .	18.00
Aube . . . . .	40.98	Indre-et-Loire . . .	23.95	Lozère . . . . .	18.00
Loire . . . . .	40.49	Ain . . . . .	23.93	Dordogne . . . . .	17.95
Landes . . . . .	40.10	Corse . . . . .	23.86	Tarn-et-Garonne . .	17.12
Calvados . . . . .	39.43	Haute-Savoie . . . .	23.79	Gers . . . . .	16.88
Ardennes . . . . .	37.72	Hautes-Alpes . . . .	23.69	Lot . . . . .	16.14
Basses-Pyrénées . .	36.10	Manche . . . . .	23.04	Ille-et-Vilaine . . .	14.75
Meurthe . . . . .	35.86	Tarn . . . . .	23.02	Deux-Sèvres . . . .	14.35
Alpes-Maritimes . .	35.61	Basses-Alpes . . . .	22.96	Creuse . . . . .	13.91
Gard . . . . .	35.29	Hautes-Pyrénées . .	22.93	Puy-de-Dôme . . . .	13.68
Vosges . . . . .	35.07	Haute-Marne . . . .	22.76	Morbihan . . . . .	13.65
Seine-et-Marne . . .	33.78	Aveyron . . . . .	22.46	Pyrénées-Orientales	13.30
Gironde . . . . .	33.03	Ariège . . . . .	22.23	Côtes-du-Nord . . .	12.13
Maine-et-Loire . . .	32.36	Mayenne . . . . .	21.66		

A quelques exceptions près, ce sont les départements réputés le plus haut placés dans l'échelle de la richesse publique qui ont le plus de maisons à nombreuses ouvertures.

Toutefois, et en principe, le nombre et la dimension des maisons ne sauraient être considérés comme la mesure absolue du degré d'aisance; certains usages, comme celui (qui domine en Angleterre et dans ceux de nos départements le plus voisins de ce pays) de n'habiter, même dans les villes, que sa propre maison, le rapport des populations urbaines aux populations rurales (densité), enfin des différences, souvent très-considérables, dans le prix de la main-d'œuvre, des terrains et des matériaux, devant établir entre les divers départements, même à richesse égale, des écarts plus ou moins sensibles.

*Maisons d'après le nombre des étages.* — Les documents qui précèdent ne font connaître que les maisons d'après le nombre de leurs ouvertures. En 1856, 1861 et 1866, l'administration, à l'occasion du dénombrement de la population, a recensé les maisons d'après le nombre de leurs étages. Les nombres absolus des maisons, dans ces trois années, d'après les renseignements recueillis par les maires, diffèrent de ceux qui ont été fournis au ministère des finances par les agents des contributions directes; mais cette différence n'exerce pas d'influence notable sur les rapports relatifs au nombre des étages.

Les nombres et rapports ci-après, afférents aux années 1856 et 1861, ne comprennent pas le département de la Seine.

	1861.	P. 100.	Rapport de 1856.
Maisons ayant 1 rez-de-chaussée seulement . . . . .	4,561,882	60.41	60.49
— — 1 rez-de-chaussée et 1 étage . . . . .	2,273,253	30.10	29.44
— — — et 2 étages . . . . .	548,080	7.26	7.92
— — — et 3 — . . . . .	129,740	1.72	1.67
— — — et 4 — . . . . .	26,634	0.35	0.34
— — — et plus de 4 étages . . . . .	11,809	0.16	0.14
	<hr/> 7,551,398	<hr/> 100.00	<hr/> 100.00

En 1861, les maisons du département de la Seine se classaient d'après leur hauteur, conformément au tableau ci-après:

Maisons ayant 1 rez-de-chaussée seulement . . . . .	11,542	14.15
— — 1 rez-de-chaussée et 1 étage . . . . .	26,014	31.90
— — — et 2 étages. . . . .	12,602	15.45
— — — et 3 — . . . . .	8,696	10.67
— — — et 4 — . . . . .	8,297	10.18
— — — et au-dessus. . . . .	14,389	17.65
	<hr/> 81,540	<hr/> 100.00

Cette répartition est, comme on le voit, bien différente de celle que nous venons de constater pour l'ensemble des autres départements. Si, en effet, la Seine a presque autant de maisons à 1 étage, elle a 4 fois moins de maisons à simple rez-de-chaussée, 2 fois plus de maisons à 2 étages, 6 fois plus de maisons à 3 étages, 29 fois plus de maisons à 4 étages, et, enfin, 110 fois plus de maisons de plus de 4 étages.

Voici, pour la France entière, la même répartition en 1866:

Maisons de 1 rez-de-chaussée. . . . .	4,531,022	58.00
— de 1 rez-de-chaussée et 1 étage . . . . .	2,473,999	31.68
— — — et 2 étages. . . . .	591,138	7.57
— — — et 3 — . . . . .	149,602	1.91
— — — et 4 — . . . . .	35,828	0.46
— — — et au-dessus. . . . .	29,960	0.38
	<hr/> 7,811,549	<hr/> 100.00



*Mode de couverture.* — On a recensé, en 1856, 1861 et 1866, les maisons d'après le mode de couverture. Voici les résultats constatés, pour la France entière, en 1861 et 1866 :

	1861.	P. 100.	1866.	P. 100.
Maisons couvertes en chaume ou bardeaux . .	1,424,486	19.45	1,328,803	17.01
— — en tuiles, ardoises, zinc. .	6,148,452	80.55	6,482,746	82.99

En 1856, la proportion des maisons de la 1<sup>re</sup> catégorie (département de la Seine non compris) était de 20.18 p. 100. Les diminutions constatées en 1861 et 1866 seraient un nouveau témoignage du progrès de la richesse publique si la substitution du chaume à la tuile n'avait été, dans plusieurs départements, le résultat des prescriptions de l'autorité.

*Comparaisons avec l'étranger.* — Nous donnons ci-après, par ordre alphabétique de noms de pays, les résultats des recensements les plus récents en ce qui concerne le nombre des maisons et leur rapport à la population :

*Angleterre* (pays de Galles compris). — On y a recensé, en 1861 : 3,745,463 maisons habitées, 182,325 non habitées et 27,580 en construction ; en tout, 3,955,368. La même année, on y comptait 5.07 habitants par maison et 5.36 par maison habitée.

*Autriche.* — Le nombre total des maisons, habitées ou non, s'élevait, en 1857, à 5,728,975, et celui des habitants par maison, à 6.54.

*Belgique.* — En 1856, ce pays comptait 834,212 maisons habitées, et 34,377 non habitées ; en tout, 868,589. Le rapport des habitants aux maisons était de 5.21, et aux maisons habitées, de 5.43.

*Écosse.* — Il y a été dénombré, en 1861, 393,220 maisons habitées, 13,220 inhabitées et 3,224 en construction ; en tout, 409,664. Le nombre des habitants par maison était de 7.48 et de 7.79 par maison habitée.

*France.* — Ce pays possédait, en 1866 (d'après les recensements des maires), 7,811,549 maisons, dont 7,427,935 entièrement habitées, 176,550 partiellement, 207,064 entièrement inhabitées et 44,865 en construction. C'est 4.80 habitants par maison et 5.10 par maison habitée.

*Hanovre.* — En 1861, le nombre des maisons y était de 275,362, et le rapport des habitants aux maisons, de 6.89.

*Hollande.* — En 1859, on y a compté 542,395 maisons habitées, 52,045 non habitées, et 6,684 navires habités. Rapport des habitants aux maisons, 5.48 ; aux maisons et navires habités, 6.02.

*Italie.* — La population de ce pays habitait, en 1861, 3,313,470 maisons ; 379,702 étaient désertes. Chaque maison habitée abritait en moyenne 5.90 habitants.

*Prusse.* — L'ancien royaume de Prusse possédait, en 1864, 2,169,695 maisons, et 8.87 habitants par maison.

*Saxe.* — 236,416 maisons et 9.41 habitants par maison en 1861.

*Suisse.* — 346,327 maisons et 7.25 habitants par maison en 1860.

Les pays qui précèdent se classent, par ordre croissant, comme il suit, au point de vue du nombre des habitants par maison (habitée ou non).

France . . . . .	4.80		Italie . . . . .	5.90		Suisse . . . . .	7.25
Angleterre . . . . .	5.07		Autriche . . . . .	6.54		Prusse . . . . .	8.87
Belgique . . . . .	5.21		Hanovre . . . . .	6.89		Saxe . . . . .	9.41
Hollande . . . . .	5.48		Écosse, . . . . .	7.48			